Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
Déposé le : 2 JUILLET 2014
No : CAPERN- 028
Secrétaire : YANNICK VACHON

Domingue, Marie-Chantal

De: diffusionpresse@gouv.qc.ca
Envoyé: 2 juillet 2014 17:02
À: Diffusion Personnalisée
Objet: Étude des crédits budgétaires du MAPAQ - Le gouvernement libéral recule sur un gain obtenu par le Parti Québécois

Québec

Étude des crédits budgétaires du MAPAQ - Le gouvernement libéral recule sur un gain obtenu par le Parti Québécois

QUÉBEC, le 2 juill. 2014 /CNW Telbec/ - Le député de Berthier et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation, André Villeneuve, a déposé, aujourd'hui, lors de l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), une lettre du ministre fédéral du Commerce international, Ed Fast. Datée du 16 octobre 2013, cette lettre indique que son gouvernement compensera les producteurs laitiers, et ce, avant la ratification, par l'Assemblée nationale, de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

« Le gouvernement recule non seulement sur une demande faite par le gouvernement du Parti Québécois, mais également sur un gain que nous avions obtenu. Même le gouvernement fédéral convenait qu'il fallait compenser adéquatement les producteurs laitiers et fromagers avant que l'Assemblée nationale ne ratifie l'entente », a déclaré André Villeneuve.

Rappelons que selon l'AECG, plus de 17 700 tonnes supplémentaires de fromages européens feront leur entrée sur les marchés canadien et québécois. Le manque à gagner des producteurs québécois doit donc être compensé.

« Il est essentiel que le gouvernement revienne à la raison et appuie nos producteurs, afin qu'ils reçoivent une pleine compensation. Le ministre Pierre Paradis a continué à nier ses responsabilités aujourd'hui lors de l'étude des crédits. Ce que l'on comprend de ses propos, c'est qu'il jette l'éponge définitivement, et c'est inacceptable », a conclu le député de Berthier.

Consultez d'autres communiqués et avis diffusés par le gouvernement du Québec

À propos de ce portail | Pour nous joindre |

Politique linguistique | Politique de confidentialité | Conditions d'utilisation | Accessibilité

© CNW TELBEC